



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 08/11/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/12/2024

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4854292	0165285			Zone Expedition : 03				5593753
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5593753 DU 08/11/2024 **								
TOYOTA RAV 4 V 2.5 Hybrid - FW620VT								
COMMENTAIRE R.A. : TOYOTA RAV 4 V 2.5 Hybrid - FW620VT								
NUMERO DE COMMANDE :								
E:FILTRE HUILE PSA		E149162 A1BB05	1,00	4	10,93	44,00	6,12	6,12
PAPR				4		10,00		-0,61
E:ELEMENT FILTRE AIR AM		1689026380 C3HR02	1,00	4	29,68	44,00	16,62	16,62
PAPR				4		10,00		-1,66
E:FILTRE HAB PARTICULE AM		1640605080 C2LK02	1,00	4	34,60	44,00	19,38	19,38
PAPR				4		10,00		-1,94
----- SOUS-TOTAL PIECES -----		37,91						
CHER CLIENT								
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.								
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS								
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.								
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT								
Total hors taxe			Montants T.V.A.			Total T.T.C		
PI : 37,91			acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			45,49		
MO : 0,00 37,91			37,91					
DIV : 0,00			7,58					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4854292	0165285	5593753
Echéance le : 31/12/2024		45,49
08/11/2024		



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.